

Sécurité des JO : le premier crash-test réussi pour le relais de la flamme

Christophe Cornevin Envoyé spécial à Troyes (Aube)

Ce vendredi, dans l'Aube, les forces de l'ordre ont éprouvé leur dispositif lors d'un exercice grandeur nature. La menace reste très élevée.

A 159 jours d'une cérémonie inaugurale à hauts risques sur la Seine à Paris, ce test grandeur nature est le véritable coup d'envoi des Jeux olympiques. Organisé ce vendredi dans l'Aube, il a permis d'éprouver les dispositifs de sécurité du relais de la flamme entre l'abbaye de Clairvaux, le lac de forêt d'Orient et Troyes, ville d'arrivée du dernier porteur de flambeau. Loin d'être anodin, l'exercice est d'une importance stratégique majeure. En effet, la torche olympique, qui fera son entrée le 8 mai à 12h45 dans la rade de Marseille à bord du trois-mâts *Belem*, entamera, pendant 69 jours de relais, un parcours sous étroite surveillance tant en métropole qu'en outre-mer. Sur fond d'images de cartes postales ou défilant les plus beaux sites français, du château de Versailles au Mont-Saint-Michel, plus de 10 000 relayeurs vont se succéder pour traverser 64 départements, sous le regard de centaines de millions de téléspectateurs. Au ministère de l'Intérieur, les stratégies en ont bien conscience : un incident grave aura des répercussions planétaires et placera d'emblée les Jeux sous le sceau de la crainte et des critiques.

Autant dire que le premier tour de piste mené dans l'Aube fait figure de crash-test pour les organisateurs et pour les forces de l'ordre. Dès 6h30 du matin, sous les toits de la préfecture de l'Aube, une atmosphère de ruche règne au sein du centre opérationnel départe-

mental (COD). Entourée des responsables de la police, de la gendarmerie, de la Sécurité civile ou encore de l'armée de terre, Cécile Dindar, préfète du département, insiste sur l'intérêt de « se confronter à la réalité du terrain, avec ses aléas et ses imprévus ». « Il faut rester vigilant sur les risques, le premier en termes de probabilités demeurant celui de la sécurité routière », ajoute-t-elle, évoquant aussi le spectre des troubles à l'ordre public, des manifestations et des attaques terroristes, alors que le plan Vigipirate est au niveau « sécurité renforcée-risque de attentat ».

72 scénarios examinés

Selon nos informations, le centre de renseignement olympique (CRO), situé au ministère de l'Intérieur et où convergent les notes des services de renseignements, a échafaudé pas moins de 72 scénarios susceptibles de mettre la flamme en danger. Fruit de deux ans de travail, ces hypothèses vont de la simple panne moteur ou de la crevasse d'un véhicule de protection à l'attentat de type nucléaire, radiologique, biologique ou chimique, en passant par l'attaque au couteau d'un porteur de la flamme. Pour que l'événement reste « populaire et festif », comme le souhaitent les autorités, quelque 200 policiers et 380 gendarmes ont été déployés dans l'Aube.

À 10h15, à Nogent-sur-Seine, un tout premier convoi d'« engagement » se forme autour d'une porteuse de la flamme, en fauteuil roulant. Composée d'une soixantaine de véhicules, dont



Répétition grandeur nature du dispositif du passage de la flamme olympique, ce vendredi à Nogent-sur-Seine (Aube). NOTIS PAVLEAS/HANS LUCAS POUR LE FIGARO

deux équipés de brouilleurs pour neutraliser à distance des drones malveillants (lire notre article ci-dessous), cette caravane olympique est protégée par 115 policiers et gendarmes triés sur le volet. Autour du porteur de la flamme, 18 « runners » forment une « bulle tactique de sécurité ». En chasuble rouge et en short, un pistolet automatique attaché à la hanche, ils sont prêts à réagir à chaque instant. « Pendant trois semaines, nous avons suivi un entraînement assez particulier sur l'usage de l'arme tout en courant mais aussi au corps à corps pour repousser les intrus qui s'approcheraient trop », souffle le directeur des logis-chef Morgan, marginal du

Tarn, qui a été sélectionné parmi 350 gendarmes. Non loin, Vincent, policier issu de la CRS 47 de Grenoble, dit, quant à lui, sa fierté de faire partie des gardiens de la flamme : ces « flame angels » qui se placent dans la foule des relayeurs pour les guider, les rassurer et veiller à ce que la feu olympique ne s'éteigne jamais. Quitte à rester à ses côtés chaque nuit et à le protéger lors de ses transports par avion et bateau. Le dispositif, encadré par des forces mobiles et des motards, complété par des moyens aériens et des équipes cynophiles spécialisés dans la détection d'explosif, est réellement impressionnant.

En dépit de l'armée déployée, les

techniciens de la Place Beauvau sont sur le qui-vive. En dévoilant son plan pour protéger les flammes olympiques le 22 janvier dernier, Gérald Darmanin n'a guère fait mystère d'un état d'une « menace terroriste et contestataire extrêmement importante ». « Les relais ont été quasi systématiquement la cible de perturbations lors des olympiades récentes, quand bien même ces actions sont demeurées de faible intensité », a prévenu le ministre de l'Intérieur, qui n'ignore rien du pouvoir ravageur des images diffusées sur les réseaux. Les forces de sécurité restent hantées par les scènes de chaos de 2008, quand les défenseurs du Tibet ont profité des Jeux de Pékin pour manifester : à Londres, à Paris, la flamme avait même fini sa course à bord d'un bus en raison des échauffourées. Des manifestants s'étaient enchaînés ou allongés sur la chaussée, d'autres s'étaient rués sur la flamme, avant qu'une immense banderole arborant de noirs anneaux olympiques en forme de menottes soit déployée sous la tour Eiffel. Bien conscient que « ces événements préambules aux Jeux offrent une "vitrine médiatique majeure de portée mondiale pour des associations, collectifs, groupuscules ou individus désireux de renforcer la visibilité de leurs revendications" », le premier fic de France est affirmatif : « La contestation environmentaliste

La « bulle » de sécurité autour de la flamme olympique



Source : ministère de l'Intérieur

Infographie : LE FIGARO

Arme laser, brouilleurs, intercepteurs... L'armée de l'air teste ses dispositifs pour

Nicolas Barotte et Jean-Marc Leclerc

« Il reste quelques détails à régler mais nous sommes prêts. » Le général Arnaud Bourguignon, en charge de la lutte antidrones (LAD) pour les Jeux olympiques, se veut confiant, à quatre mois de l'événement : « Je suis rassuré sur la compréhension par chacun de la mission », dit-il. Organisé début mars sur la base aérienne de Villacoublay, l'exercice Coubertin LAD a permis de tester en grandeur nature les systèmes qui seront déployés lors des JO pour sécuriser l'espace aérien autour des sites et de vérifier la bonne coordination interministérielle. Si l'armée de l'air, habituée à la sécurisation de bulles aériennes, dispose d'une expertise propre, la sécurité des Jeux fera aussi intervenir les forces de sécurité intérieure.

L'exercice Coubertin LAD a permis de tester « l'intégration » des différents systèmes de protection, au sein d'une plateforme commune de « situation aérienne partagée » (SAP). « SAP permet de colla-

borer toutes les informations et de les partager avec tous les acteurs du terrain », poursuit le général. Qu'ils soient installés devant leurs écrans de contrôle dans un centre d'opérations ou sur le terrain munis de tablettes et de fusils brouilleurs, les opérateurs de la lutte antidrones pourront visualiser sur un même fond de carte tous les drones en vol sur leur zone à protéger. Pour ces journées tests, des systèmes « antidrones » différents ont également été installés à Paris, Marseille, Hyères ou encore sur la base aérienne d'Avord. Durant les Jeux olympiques, 15 « systèmes lourds », c'est-à-dire de longue portée, seront déployés à Paris et d'autres à Marseille. Des systèmes de courte portée seront déployés pour combler les interstices, ces zones masquées pour les radars.

Pour permettre une détection optimale des menaces et décider d'une intervention si nécessaire, ces systèmes de portées et de capacités différentes doivent parler entre eux. La plateforme SAP sera associée à un autre logiciel visant à enregistrer les drones déclarés au préa-

lablo. Pour garder la maîtrise du ciel, la Préfecture de police a en effet édicté une interdiction de survol de Paris du 1^{er} juillet au 30 septembre 2024 pour tous les drones sans lien avec les JO et non autorisés.

Le risque d'attaques venues du ciel est pris très au sérieux par les autorités en France. Les drones, parce qu'ils sont relativement discrets et pilotables à distance, peuvent se transformer en arme redoutable. La guerre en Ukraine en fournit des preuves quotidiennes. Les armées s'inquiètent aussi de la possibilité d'attaques coordonnées, voire en essais, qui rendraient leur neutralisation impossible.

L'armée de l'air a aussi testé ses moyens d'interception. En zone urbaine densément peuplée, il n'est pas simple question d'abattre l'engin qui s'écraserait sur une foule. L'enjeu est de pouvoir détecter et identifier la menace le plus tôt possible. Le brouillage demeure l'opération la plus efficace pour stopper la course du drone, en coupant la liaison avec son téléopérateur. L'armée

réfléchit aussi à un prototype de drone intercepteur muni d'un filet baptisé RapidEagle. Il pourrait être opérationnel « en juin », estime le général Arnaud Bourguignon. Les drones malveillants pourraient aussi être neutralisés par une arme laser. L'intégration de celle-ci a été

Le risque de attaques venues du ciel est pris très au sérieux par les autorités en France. Les drones, parce qu'ils sont discrets et pilotables à distance, peuvent se transformer en arme redoutable. La guerre en Ukraine en fournit des preuves quotidiennes

testée lors de l'exercice Coubertin, même si aucun tir n'a été réalisé. « L'objectif est d'en disposer lors des JO », assure le général. « Mais la sécurité des Jeux a

été pensée et préparée sans ces effecteurs, qui pourront apporter des moyens supplémentaires », précise-t-il.

Les délais sont courts pour être prêts avant l'été. Toutes les interrogations sur la lutte antidrones n'ont pas été dissipées. Les sénateurs de la commission des affaires étrangères et de la défense ont prévu d'interpeller le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, lors de sa prochaine audition le 2 avril. Les rapporteurs Philippe Paul, Rachid Temal et Loïc Hervé, qui préparent un rapport sur le sujet, envisagent ensuite « de remettre leur rapport directement à l'exécutif, sans en faire de publication car certains éléments sont sensibles », a précisé le Sénat. Très attentif au sujet, le président de la commission sénatoriale, Cédric Perrin, alerte depuis plusieurs mois sur les risques de lacunes dans le dispositif. Le système PARADE proposé par Thales et CS Group, censé constituer une des pierres angulaires du dispositif, est notamment dans le viseur de l'élu. Lors des tests menés l'année dernière, il n'avait pas donné satisfaction. Le système est



d'ultra-gauche est la plus prégnante», comme en témoigne le mouvement Saccage 2024, qui a posté une vidéo intitulée «Comment éteindre la flamme olympique». L'hôte de Beauvais a aussi fait mention de Dernière Renovation, qui a la «volonté d'infiltrer la sélection des relayeurs» ou encore les Soulèvements de la Terre, dont «l'objectif prioritaire est de perturber le relais de la flamme». «De plus, a renchérit le ministre, le contexte international tendu ainsi que les attentats d'Arras et de Bruxelles en octobre et de Paris en décembre 2023 ont eu pour effet de confirmer l'élévation du niveau général de la menace djihadiste sur le territoire national.» Pour mémoire, la France a été, depuis 2012, le théâtre de 25 attentats ayant fait 273 morts et plusieurs centaines de blessés, sachant que 21 attaques islamistes ont échoué et 75 projets d'attentats ont été déjoués.

Des Français inquiets

Dans ce sombre tableau, Gérard Darmanin a révélé, jeudi sur X, que près 150 816 enquêtes de sécurité ont été menées sur des prestataires, des relayeurs, des agents de gardiennage ou encore des volontaires. Au terme de ces «criblages», 715 personnes, dont dix fichées S, ont été écartées des JO pour des «potentiels risques». Dès le 22 janvier, le ministre avait fait état de 12 000 identités soumises à

enquête, dont 10 000 relayeurs olympiques, 1 000 relayeurs paralympiques et 1 000 remplaçants. Elles avaient débouché sur 13 avis d'incompatibilité, dont trois émanant des services de renseignements en raison de liens avec l'islam radical ou le conflit russo-ukrainien. L'un d'eux était même déjà inscrit au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT), soit le pire des scénarios alors que la France joue son image sur la scène mondiale.

D'abord dubitatifs, les Français sont désormais en proie à une inquiétude grandissante. Le dernier baromètre sur la sécurité des Français Fiducial-Odoxa pour Le Figaro révèle que 48 % de nos concitoyens estiment qu'il faut changer le format du grand show inaugural. Soit un bond de 10 points par rapport à mars dernier. Et ils affichent, pour 66 % d'entre eux, une très forte défiance à l'égard du gouvernement dans sa capacité à assurer la sécurité des Jeux. Alors que l'approche de l'événement devrait soulever un enthousiasme national, nombre de nos compatriotes broient du noir. Lundi dernier, lors d'un déplacement au camp militaire de Beynes où s'entraînent les forces, Gérard Darmanin a ciblé les artisans du chaos. Et répète, comme pour conjurer le sort : «Nous serons là pour les empêcher d'empêcher la fête.» ■

faire face à la menace des drones

opérationnel, dit-on aujourd'hui du côté industriel comme militaire.

La menace des drones est en évolution constante et les opérateurs s'y préparent depuis longtemps. Sur ses plateformes aéroportuaires, le groupe ADP a beaucoup investi dans des systèmes de détection. On se souvient de l'aéroport de Londres-Gatwick, paralysé pendant deux jours en décembre 2018 en raison d'un possible survol de drones au-dessus des pistes. Dès 2019, ADP avait essayé son premier dispositif antidrones développé avec Thales et la Direction des services de la navigation aérienne. Un projet né deux ans plus tôt et d'abord testé à Brétigny, selon Edward Arkwright, directeur général exécutif d'ADP. À l'époque, les capacités de détection des drones par des radars classiques étaient de 3 km. L'objectif était de parvenir à au moins 7 km, pour un objet volant à 60 km/h.

La détection est subtile. Il ne faut pas confondre l'objet, souvent en plastique, avec un oiseau, pour éviter les fausses alertes. Là, intervient l'intelligence artificielle couplée aux caméras. Les experts

ont également développé une interface d'aide à la décision et un protocole d'intervention.

Quoi qu'il en soit, ADP s'appête à déployer des systèmes antidrones déjà bien rodés sur ses plateformes, pour protéger ses emprises, mais aussi les approches des avions à Roissy, ainsi qu'au Bourget, son joyau européen des vols d'affaires. Le groupe a signé un partenariat en 2021 avec l'armée de l'air et de l'espace et le centre spatial guyanais pour améliorer la lutte antidrones, s'agissant d'une menace commune.

À Paris, la préfecture de police se prépare, de son côté, depuis des années à la lutte antidrones. L'institution se sert également de cette technologie pour observer les foules, détecter les comportements à risque et guider ses effectifs sur le terrain durant les interventions dans la foule. Le ministère de la Justice lui a offert, fin décembre 2003, un stock de 142 drones confisqués après des survols illégaux de la capitale. Ces aéronefs sont censés servir en partie pour la sécurisation des JO. ■

Marie-Suzanne Le Quéau : « Notre responsabilité est d'anticiper le pire »

Propos recueillis par
Paula Gonzales

Procureur général de Paris depuis août 2023, Marie-Suzanne Le Quéau explique comment elle a mis en ordre de marche les parquets de son ressort pour faire face au risque de délinquance lié aux JO.

LE FIGARO. - Durant les Jeux olympiques, vous allez être confrontés à un enjeu démographique sur le ressort que vous dirigez. À quoi vous attendez-vous ?

MARIE-SUZANNE LE QUÉAU. - Avec quatre parquets engagés - Paris, Bobigny, Créteil et Meaux - la cour d'appel de Paris est en première ligne lors des Jeux olympiques. 10 millions de billets vont être vendus. L'augmentation de la population qui en découlera aura forcément des conséquences sur le plan judiciaire. Aujourd'hui, même si nous ne pouvons pas savoir s'il y aura une explosion de la délinquance, notre responsabilité est d'anticiper le pire. Les touristes peuvent être des cibles pour les délinquants, notamment en matière d'atteinte aux biens. Les escroqueries aux logements, la fausse billetterie, les faux taxis, la contrefaçon seront le terrain de jeu des délinquants d'ici ou d'ailleurs. Nous prenons très au sérieux la question des organisations criminelles venant d'autres pays, notamment en ce qui concerne la prostitution.

Qu'est-ce que cela signifie en termes d'organisation pour les parquets ?

En sachant que vous serez d'abord confrontés à une justice d'urgence ? Nous renforcerons la totalité de la chaîne pénale dans les tribunaux et à la cour d'appel en commençant par adapter nos services de permanence et en augmentant les audiences de comparution immédiate (3 par jour à Paris et au moins 2 à Bobigny). Le ministère de la Justice s'était engagé à ce que nos parquets soient non seulement au complet, mais même en sur-nombre. Ce sera notamment le cas pour ceux de Paris et de Bobigny. L'activité de la cour d'appel sera également renforcée afin de faire face à un éventuel accroissement des interpellations sur mandat d'arrêt européen ou encore à un afflux de recours contre des condamnations prononcées par les tribunaux.

Comment préparez-vous cet événement avec la Préfecture de Paris, alors que les effectifs de police vont être décapés et, par définition, l'activité pénale sera plus importante ?

Ce lien n'est pas avéré. Ce n'est pas parce que nous avons une augmentation des forces de police et une forte présence d'effectifs de la sécurité privée et de militaires que nous aurons une augmentation des interpellations et des procédures. On peut aussi imaginer qu'une telle présence sécuritaire décourage justement les délinquants. Ceci étant, nous sommes en étroite interaction avec la Préfecture de police, les préfets départementaux et les directeurs régionaux des services. Tous les mois, avec les quatre procureurs concernés, nous expertisons une problématique pour harmoniser les orientations, les procédures et apporter une réponse lisible et partagée pour toutes les infractions. Cela concerne les formes de délinquance déjà citées, mais aussi la question des drones, des fumigènes, des mouvements contestataires, du terrorisme, de la cyberdélinquance ou de la délinquance des mineurs. Le 4 juillet prochain, je réunit au tribunal judiciaire de Paris l'ensemble du ministère public mobilisé pendant les JO. Ce sera pour nous le top départ judiciaire de cette période.

Tout un pan de la réflexion concerne aussi la prise en charge des victimes, dont beaucoup seront étrangères et dont il faut s'assurer qu'elles pourront faire valoir leurs droits et obtenir réparation de leurs préjudices physiques, moral ou matériel. Nous nous sommes rapprochés de l'agence régionale de santé pour nous assurer que les médecins seront en nombre suffisant, afin que les victimes soient bien accueillies, examinées dans des délais compatibles avec ceux des juridic-

tions de jugement. En résumé, le but est de sortir du mécanisme habituel pour assurer la fluidité de la chaîne pénale, qu'il s'agisse du sort des auteurs comme de celui des victimes. Pour autant, nous évoquons aussi avec la Préfecture de police des sujets plus périphériques, mais qui conditionnent le fonctionnement de la justice. C'est le cas des transports. Comment, par exemple, acheminer les personnes interpellées jusqu'au tribunal ou à la cour alors que la circulation sera très compliquée dans le centre de Paris ?

Redonnez-vous des attaques de grande ampleur, de type terrorisme ou cyberattaques ?

Ces deux menaces existent, comme l'ont montré les événements récents. En matière de terrorisme, nous vivons actuellement avec des menaces endogènes et projetées. Nous menons aujourd'hui des actions préventives avec une augmentation des visites domiciliaires pour déjouer d'éventuels attentats. Par ailleurs, le 13 mai prochain, je mènerai une réunion avec la section cybercriminalité du parquet de Paris pour établir un état de la menace et pouvoir y répondre. À Paris, nous avons la chance d'avoir des juridictions spécialisées avec un très haut degré de technicité. Cela vaut pour ces deux types de contentieux, comme en matière de lutte contre le dopage.

« Le but est de sortir du mécanisme habituel pour assurer la fluidité de la chaîne pénale, qu'il s'agisse du sort des auteurs comme de celui des victimes »

Marie-Suzanne Le Quéau
Procureur général de Paris

Quelles conséquences avez-vous tirées du fiasco de la finale de la Ligue des champions, il y a deux ans au Stade de France ?

L'enjeu est de savoir répondre à beaucoup d'infractions commises en même temps par une pluralité d'auteurs. Il faut les identifier et traiter les infractions. Aussi, nous travaillons à la définition de tous les actes d'enquête indispensables. Il y aura des magistrats présents dans les PC de sécurité des stades. Les permanenciers des parquets qui sont au téléphone doivent connaître l'emplacement des caméras de surveillance pour savoir quelles bandes-vidéo saisir. En cas de gardes à vue, il faut s'assurer du nombre de policiers nécessaires, répartir les personnes interpellées dans les différents commissariats et organiser les prolongations de garde à vue. Enfin, il faut prévoir l'organisation des déferements au palais de justice.

Quelle sera votre politique en matière de délinquance de droit commun ? Beaucoup de mis en cause comme de

victimes seront des touristes, souvent étrangers, donc la réponse pénale sera lisible, immédiate et efficace. Cela veut dire des déferements et des comparutions immédiates, car on n'imagine pas les personnes revenir avec une convocation à quatre ou six mois. Nous voulons donc des condamnations contradictoires, et des peines systématiquement ramenées à exécution. Pour autant, cela ne veut pas dire une incarcération avec mandat de dépôt systématique. Nous pouvons requérir des peines d'interdiction du territoire national, et des peines avec sursis, le tout avec inscription au casier judiciaire national et européen pour prévenir toute récidive. Quand la délinquance relèvera d'un niveau de gravité certaine, nous ouvrirons des informations judiciaires.

Vous avez évoqué le contentieux de la prostitution. Quelle est votre plus grande inquiétude ?

Nous avons des craintes très sérieuses d'une prostitution de jeunes femmes et de jeunes hommes souvent mineurs sous la coupe d'organisations criminelles. Pour l'avoir vécu en tant que procureur général à Aix-en-Provence, sur la Côte d'Azur, cette délinquance est en augmentation durant les périodes estivales. La réponse pénale est en deux temps : des comparutions immédiates pour les proxénètes et des enquêtes approfondies pour identifier les têtes de réseau. Cela suppose également une prise en charge des victimes, notamment les mineurs, qui doivent bénéficier de mesures de protection.

Il y a un an, la France vivait une vague d'émeutes sur fond de délinquance des mineurs. Est-ce un risque que vous anticipez pour les Jeux olympiques ?

Nous travaillons avec le directeur régional de la protection judiciaire de la jeunesse pour assurer l'efficacité des réponses apportées à cette délinquance. Elles seront fermes. Nous nous assurons qu'il y aura des éducateurs en nombre suffisant pour exécuter les mesures éducatives. Nous faisons aussi un travail précis de cartographie de toutes les structures existantes pour assurer un nombre de places suffisant, des foyers jusqu'en prison, sans oublier les centres éducatifs fermés.

Vous menez régulièrement des opérations Place nette.

Avez-vous fait baisser la délinquance dans les parquets concernés par les Jeux olympiques ? Paris et Bobigny sont les parquets les plus concernés, compte tenu de la structuration de leur délinquance. Nous concentrons nos efforts sur le trafic de stupéfiants, la vente à la sauvette, ainsi que les phénomènes de bandes. Entre 2019 et 2023, les gardes à vue ont augmenté de 12 % à Bobigny. Aujourd'hui, nous intensifions nos opérations. La difficulté est la capacité des réseaux à se reconstituer tant il s'agit d'une délinquance lucrative. ■



« Le ministère de la Justice s'est engagé à ce que nos parquets soient non seulement au complet, mais même en surnombre. Ce sera notamment le cas pour ceux de Paris et de Bobigny », prévient Marie-Suzanne Le Quéau.